

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 11 JUIN 2020**

Délibération
n° 2020.06.094

**Camping du plan
d'eau : modification
des tarifs 2020**

LE ONZE JUIN DEUX MILLE VINGT à 17h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME, et par visioconférence, suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **05 juin 2020**

Secrétaire de séance : Thierry MOTEAU

Membres présents :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Didier BOISSIER-DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Séverine CHEMINADE, Monique CHIRON, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Jean-François DAURE, Serges DAVID, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, Corinne DUROUEIX, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Hervé GUICHET, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Martine PINVILLE, Jean-Philippe POUSSET, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Valérie SCHERMANN, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA,

Ont donné pouvoir :

Annie MARC à Yannick PERONNET, Catherine REVEL à Gérard DESAPHY

Excusé(s) :

Françoise DELAGE, Gérard ROY

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 JUIN 2020

**DELIBERATION
N° 2020.06.094**

TOURISME ET PATRIMOINE

Rapporteur : **Monsieur ETIENNE**

CAMPING DU PLAN D'EAU : MODIFICATION DES TARIFS 2020

Par délibération n°448 du 19 décembre 2019, le conseil communautaire a adopté les tarifs du camping communautaire pour la saison 2020.

La crise sanitaire liée au COVID 19 apporte des éléments de contexte qui viennent modifier ce cadre d'accueil des clients. L'état d'urgence sanitaire est entré en vigueur sur l'ensemble du territoire national le 24 mars 2020 et ce jusqu'au 10 juillet 2020.

A défaut de guide ministériel spécifique aux campings, les mesures proposées s'appuient sur des préconisations issues de la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air (FNHPA).

La Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air (FNHPA) a analysé de manière pragmatique le parcours client au sein d'un camping pour distinguer les lieux de vie collective les plus susceptibles de présenter des risques de contamination des lieux privatifs dans lesquels les clients sont moins exposés, et proposer pour chacun d'entre eux des mesures et protocoles spécifiques.

Elle propose ainsi un cadre qui permettra à tous les campings, petits ou grands, indépendants ou membre d'un groupe ou d'une chaîne, municipaux ou privés, de rouvrir en apportant aux Français la certitude de pouvoir partir en vacances dans des campings qui auront mis en place tous les moyens pour leur apporter un environnement sanitaire contrôlé.

Ce protocole sanitaire de la FNHPA poursuit un double objectif : permettre aux campings d'accueillir les vacanciers dans des conditions sanitaires irréprochables cet été, tout en garantissant la sécurité des salariés des établissements. Ce cadre, qui se veut pragmatique et opérationnel, a été construit en s'appuyant sur les recommandations des autorités sanitaires françaises et de l'Organisation Mondiale de la Santé, ainsi que sur des échanges avec des fournisseurs spécialisés dans les produits et protocoles de nettoyage et désinfection de locaux.

En complément des dispositions proposées par la FNHPA, le camping communautaire propose de mettre en vente des produits indispensables aux besoins des visiteurs en matière de sécurité sanitaire :

- Gel hydroalcoolique
- Masque de protection
- Lingettes désinfectantes
- Savon liquide lave-main

Il est à noter que le prix de vente du Gel hydro alcoolique est aujourd'hui réglementé par décret. Les tarifs affichés correspondent au tarif maximum applicable au litre, selon le décret 2020-663 du 31 mai 2020.

Je vous propose :

D'APPROUVER la grille tarifaire du camping communautaire du plan d'eau de Saint-Yrieix pour la saison 2020.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (2 ABSTENTIONS),
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Recu à la Préfecture de la Charente le :</u> 16 juin 2020	<u>Affiché le :</u> 17 juin 2020